

**COMITE LOCAL D'EXAMEN DU PROJET CONJOINT D'ACCELERATION DE LA
GOUVERNANCE ET D'UN DEVELOPEMENT PARTICIPATIF, INCLUSIF ET
DURABLE EN FAVEUR DES POPULATIONS DE ZONES STABILISEES DANS LA
PROVINCE DU NORD KIVU**

Kinshasa, le 8 MAI 2015

COMPTE-RENDU

Le Comité Local d'Examen de Projet (CLEP) s'est réuni en date du 8 mai 2015 afin d'examiner le Projet « *Accélération d'une gouvernance et d'un développement local, participatif, inclusif et durable dans les zones stabilisées du Nord Kivu* ». Le comité était co-présidé par le Secrétaire Général à la Décentralisation et Affaires Coutumières, M. Léon KAYEMBE MPUTU et le Directeur Pays Adjoint/Programme du PNUD, M. Alfredo Teixeira.

Le CLEP a connu la participation de membres dont la liste est reprise en annexe. Il convient de signaler que M. Christian Fournier, Conseiller Technique UNCDF, a également participé à la réunion à distance, par vidéo conférence. La ligne n'étant pas très bonne, la collègue Hanne Kristoffersen, expert en gouvernance locale au Bureau BPPS New York n'a pas pu prendre part à cette réunion.

L'agenda de la journée s'est présenté comme suit :

- Mot du Directeur Pays Adjoint/Programme du PNUD
- Mot du Secrétaire Général à la Décentralisation
- Présentation des résultats intermédiaires de la phase d'initiation par le Coordonnateur
- Présentation du projet conjoint par la Conseillère au Programme PNUD
- Echanges
- Mot de clôture par le Directeur Pays Adjoint/Programme du PNUD

1. Mot du Directeur Pays Adjoint/Programme du PNUD

Le Directeur Pays Adjoint/Programme du PNUD a axé son mot de circonstance sur quatre point (i) le pourquoi du CLEP, (ii) les objectifs poursuivis, (iii) le défis de mobilisation des ressources et, (iv) les défis de mise en œuvre du projet.

Abordant le premier point, Le Directeur Pays Adjoint/Programme du PNUD a rappelé que la tenue d'un CLEP répond aux procédures du PNUD qui exigent



qu'un projet soit examiné par un comité composé de différents intervenants (bénéficiaires, partie gouvernementale, société civile, bailleurs et autres intervenants) afin d'apprécier sa pertinence et procéder à sa validation et approbation.

Il a ensuite fixé les trois objectifs du CLEP, à savoir, i) partager les objectifs du projet avec les parties prenantes; ii) échanger avec les parties impliquées sur les approches de mise en œuvre du projet ; et iii) valider le projet avant d'enclencher son opérationnalisation.

En ce qui concerne le défi de mobilisation des ressources, il a informé les participants que le budget global du projet est de 30.000.000 USD. Le projet bénéficie à ce jour d'un financement de démarrage du siège du PNUD et de l'UNDCF (FENU). Cependant un gap financier demeure et exige une intervention et implication conséquente du Gouvernement afin d'assurer son appropriation et son engagement à concourir à l'atteinte des résultats escomptés et appuyer le processus de mobilisation de ressources. Une contribution du Gouvernement est sollicitée dans le cadre du programme STAREC laquelle aidera à mobiliser davantage les bailleurs bilatéraux qui ont manifesté un intérêt à cette initiative. Le projet fera aussi objet du processus d'appel d'offre du fonds sur la stabilisation de l'I4SS.

Le défi de mise en œuvre enfin, a-t-il souligné, est lié à la multiplicité des organisations impliquées dont l'UNCDF, la Division des Affaires Civiles de la MONUSCO, le PNUD et d'autres bailleurs, et qui nécessite d'assurer une bonne coordination sous le leadership du Gouvernement afin d'aboutir à des bons résultats

2. Mot du Secrétaire Général à la Décentralisation

Prenant la parole, le Secrétaire Général à la Décentralisation et Affaires Coutumières a commencé par saluer et remercier les participants pour avoir répondu à l'invitation. Il a rappelé que le PNUD accompagnait le gouvernement dans la mise en œuvre de la décentralisation et a souligné que ce projet conjoint s'inscrit dans le cadre du programme du gouvernement et concourt à une cohésion nationale, un rétablissement de la paix et une restauration de l'autorité de l'Etat à l'Est du pays.

En effet, le souhait de tous les Congolais, a-t-il indiqué, est de voir les frères et sœurs de l'Est vivre dignement et en paix. Après une longue période de guerre,



il est temps de passer à la mise en œuvre des projets de développement qui favoriseront la création d'emplois et qui soient orientées vers la résolution des conflits par des actions sociales et productives concrètes.

3. Présentation des résultats préliminaires de la phase d'initiation du Projet conjoint

Ces résultats préliminaires ont été présentés par le Coordonnateur du projet Conjoint, Monsieur Alexis KISUBI, en suivant les trois produits fixés pour ce projet. Les résultats probants obtenus sont les suivants :

- 3.1. Les conditions d'une meilleure coordination de la gouvernance locale ont été jetées à travers (i) l'harmonisation des approches entre le PNUD-MONUSCO-UNCDF, (ii) la mise en place des structures de coordination et cadres de concertation pertinents pour le projet (CTC, CI, CLPD, CPDG et NPD) et définition de leur rôle dans le processus PPBS (Planification – Programmation – Budgétisation – Suivi/évaluation), (iii) Implication du Ministère provincial du Plan, Budget et Presse, la Division du Plan et la Division de la décentralisation et Affaires coutumières, collaboration et implication avec la CPAP (sur les question de coordination dans le processus de validation des PLDID) (v) Mise en place des CLPD et tenue d'au moins 3 séances de coordinations dans les ETD ciblées (vi) l'organisation de 4 ateliers de renforcement des capacités des acteurs institutionnel, société civile et secteur privé en coordination sensible au conflit à Goma, Kitshanga, Rutshuru, Kamango ; (vii) l'Implication de la société civile et des organisations féminines dans les activités du PI ; (viii) l'Évaluation des capacités des acteurs institutionnels, de la société civile et du secteur privé au niveau provincial et local, et identification de 26 thèmes correspondant au besoin de formation en coordination, et dont 3 modules ont été développés et exploités lors des ateliers de renforcement des capacités en coordination: Analyse et gestion des conflits; L'application du 'Do No Harm' et le recentrage du genre dans la coordination des programmes et, L'introduction de la sensibilité aux conflits dans le cycle de projet pour une coordination efficace. Au total, 241 personnes dont 59 femmes (soit 24,5%) ont participé aux quatre ateliers, avec un taux de participation des femmes de 22,2% à Watalinga, 22,4% Bashali, 38% Bwisha et 64,2 % à Goma ; (ix) La revue du cadre de suivi et évaluation et intégration des indicateurs institutionnels du PNUD,



UNCDF et I4S, et le processus d'organisation de Baseline pour le futur projet.

3.2. Les ETDs des zones stabilisées sont préparées à fournir des services de base par entre autres (i) Des choix participatifs des projets intégrateurs TEST opérés avec les CLPD, (ii) L'élaboration des modules de formation contextualisés et la formation en maîtrise d'ouvrage et entretien des équipements. Les DAO et le suivi des chantiers sont ainsi en cours de réalisation pour l'effectivité du FICS, (ii) la réalisation de l'étude relative à l'analyse des risques fiduciaires et la Définition d'un mécanisme approprié de transfert financier vers les ETD ; (iv) l'élaboration de 3 plans de communications des ETD ciblées et développement d'un document de formation de quatre modules sur la Communication, la Stratégie de Communication, la Communication pour le développement « Changement de Comportement » et l'éducation civique ; (v) le renforcement des capacités de 65 acteurs locaux institutionnels, des OSC et des medias (dont 16 femmes) en matière de Communication pour le Développement et Éducation civique sur le contrat social et la redevabilité

3.3. Le PNUD/UNCDF et MONUSCO CAS disposent d'une stratégie et d'un programme conjoint de 5 ans (2015-2020) élaborée de façon participative et qui est approprié et approuvé par des partenaires opérationnels. C'est ce PRODOC assorti d'un PTA, Plan d'achat et plans de travail) qui est soumis à l'examen ce jour pour sa validation par le présent CLEP. Une étude de Baseline vient d'être lancée pour mieux étoffer le cadre de résultat et identifier les cibles de manière plus rationnelle pour garantir l'atteinte de résultat

4. Présentation du Projet conjoint

La présentation du projet conjoint a été assurée par Mme Anastasie, Conseillère au Programme Décentralisation et Gouvernance Locale. Elle a souligné que le projet s'inscrivait dans le cadre du passage de l'humanitaire au développement. L'objectif stratégique du projet est d'adresser les raisons de conflit et asseoir une transition vers le développement et une paix durable dans la province du Nord Kivu.



L'objectif opérationnel du projet, a-t-elle indiqué, est de contribuer à rendre effective la cohésion sociale dans les zones stabilisées du Nord Kivu afin de participer à la paix et d'asseoir les bases d'un développement durable.

Les principaux résultats attendus de ce projet sont ainsi :

- La coordination et la concertation sont assumées de manière efficace et inclusive par les structures provinciales et locales par un contrôle citoyen effectif ;
- Les instruments de vision territoriale (plans provinciaux et locaux) sont réalisés selon une démarche participative et inclusive de la gestion des conflits et du dialogue démocratique, et ce, conformément au cadre légal régissant leur élaboration et adoption ;
- L'offre de services publics locaux s'est améliorée et le taux de satisfaction des citoyens par rapport aux services rendus s'est accru ;
- Les ETD assurent le fonctionnement et l'entretien des infrastructures à travers une fiscalité locale améliorée ;
- L'économie locale s'améliore et l'esprit d'entrepreneuriat se développe par des investissements publics ciblés ;
- Les capacités locales sont accrues par des formations répondant aux besoins en adéquation avec le rôle attendu des acteurs ;
- Le cadre légal et opérationnel des ETD et des provinces est amélioré par la prise en compte des leçons apprises.

En ce qui concerne les outils du programme, outre la démarche de planification territoriale et financière (DPTF), le fonds d'investissement de cohésion sociale (FICS), la stratégie de communication et le système de suivi et évaluation, la traçabilité du genre sera assurée. Elle a aussi insisté sur le changement qui est recherché par la mise en œuvre de ce projet qui est d'asseoir une gouvernance locale qui soit participative et démocratique, et évite toute exclusion.

5. Echanges

Les échanges se sont focalisés autour des points suivants :

- Quid de l'implication du gouvernement central ?

Il a été démontré que le Gouvernement central a été impliqué à toutes les étapes d'élaboration du projet, dont la phase d'initiation (élaboration de la note conceptuelle). Il est apparu indispensable que toutes les structures de l'Etat



soient impliquées à travers les administrations. Il en est de même des organisations de la société civile et le secteur privé.

En outre, l'allocation des subventions aux ETDs ne devrait pas s'effectuer directement. Ces dernières devraient soumettre au préalable des projets à un comité ad hoc à mettre en place au niveau provincial pour accéder à ces fonds, et dont les modalités seront définies dans un manuel d'opération à concevoir. Pour éviter tout risque de détournement de fonds, la mise en œuvre des projets identifiés devront être accompagnée par un interlocuteur gouvernemental

- Rôle de la MONUSCO

L'implication de la MONUSCO rentre dans le cadre de l'appui à l'analyse des conflits pour renforcer la gouvernance locale ainsi que le dialogue démocratique et la cohésion sociale dont elle dispose d'une expérience dans la mise en œuvre des projets à impact rapide à travers l'amélioration de la qualité des services dans les ilots stabilisés. En outre, c'est la MONUSCO qui déclare une zone « clean » afin que le projet s'y installe.

- Qu'entend-on par ilots de stabilité ?

Est reconnu comme ilot de stabilité une zone dépouillée des groupes armés et où opèrent les organisations humanitaires et qui nécessite la mise en place des actions de développement.

Il faudra cependant noter que c'est un processus qui sera continu. Ainsi, dès que la MONUSCO déclare une zone « clean », elle sera candidate à l'intégration dans le nouveau projet. En outre, les acquis de l'ancien projet PADDL ont été capitalisés dans ce nouveau projet. L'identification de ces ilots de stabilisation s'effectue en collaboration et avec l'implication de l'autorité provinciale

- La participation/sensibilisation de la population

La participation citoyenne devrait être une approche privilégiée de ce projet. Il est vrai que celle n'est pas toujours bien comprise. Elle ne devrait pas se limiter au contact entre partenaires et CLPD. Elle devrait s'inscrire dans tout le processus PPBS, en accordant une place privilégiée à la redevabilité. Pour se faire, le projet a pris des dispositions afin que la sensibilisation de la population soit faite à travers des radios communautaires afin d'atteindre un grand nombre de population. L'organisation des fora est un aspect qui devrait aussi être exploité pour assurer un dialogue permanent.



- L'implication de la société civile

Même si la Société Civile n'apparaît pas dans l'organigramme, il a été confirmé qu'elle interviendra dans le projet. En effet, la Société Civile a des démembrements au niveau des ETD où sont installés de CLPD (comité local de paix et de développement).

- L'analyse des risques

L'instabilité sécuritaire de la province du Nord Kivu est bien reconnue. En collaboration avec la MONUSCO, une étude des Baseline est en cours pour ressortir les indicateurs des risques fiables. Le PNUD va également mener une « enquête de perception des services rendus » pour mesurer comment les communautés perçoivent les services leur rendus afin d'améliorer ou corriger les modalités de mise en œuvre et recréer la confiance au sein de la communauté.

De même, il est reconnu que stabilité du Nord Kivu dépend aussi de celle de toute la région des Grands Lacs. Cette vision régionale est prise en compte par le projet, notamment dans l'identification des chaînes de valeurs et en lien avec le commerce transfrontalier. C'est ici que des synergies seront développées avec les autres initiatives au sein des composantes et piliers du PNUD.

Il est vrai que la psychose de la guerre est permanente et le projet en a fait un de ses objectifs pour renforcer sa capacité de résilience.

- La synergie avec d'autres projets

Le projet travaillera en synergie et coordination avec d'autres projets pour éviter tout chevauchement. Un système de veille constant sera mis en place pour s'ajuster à tout moment.



6. Séance de Clôture

La clôture des travaux du CLEP a été marquée par le mot du DPA/P qui a remercié les participants pour la qualité du débat engagé. Il a encore rappelé que la Société Civile est membre du Comité de Pilotage du projet. Il a insisté sur la nécessité de mobiliser les ressources, car à ce jour à peine moins de 10% des ressources requises sont mobilisées. Sur ce, il a invité le gouvernement à s'engager davantage pour la réussite de ce projet.

C'est moyennant la prise en compte des avis et considérations sus-évoqués que le projet a été validé à l'unanimité par tous les membres présents du CLEP.

Fait à Kinshasa, le 08 mai 2015

Pour le PNUD

Alfredo Teixeira

Directeur Pays Adjoint/Programme



Pour le MINDAC

Monsieur Léon KAYEMBE MPUTU

Secrétaire Général à la
Décentralisation et Affaires
Coutumières

